



Évasio
agence de voyage

Voyagez !



* Vous vivez, nous veillons

UNE ASSURANCE VOYAGE, POURQUOI ?

Vos vacances approchent, rien ne peut vous empêcher de partir.

Mais **un imprévu peut changer tous vos plans** : vous êtes obligé d'annuler votre voyage à la dernière minute, vous ratez votre avion à la suite d'un embouteillage, vous ne retrouvez pas vos bagages à destination, vous êtes malade, blessé ou hospitalisé sur place ou dans l'impossibilité de rentrer suite à une éruption volcanique...

→ **Parce que vos vacances doivent rester un plaisir**, votre assurance voyage vous permettra de faire face à toutes les situations, d'en minimiser les conséquences financières et de gérer la suite en toute sérénité.

Puisque tout peut arriver, même l'imprévisible, mieux vaut tout prévoir avant de partir.

Le meilleur de l'assurance voyage
à glisser dans vos bagages



Évasio agence de voyage vous assure aussi bien qu'il vous assiste...

Découvrez nos garanties d'assurance et nos prestations d'assistance à la carte ou en multirisque.



ANNULATION DE VOYAGE

Toutes causes justifiées.
Événement majeur à destination.



BAGAGES

Remboursement en cas de vol, de perte ou de destruction.
Frais de location de skis en cas de bris de vos skis personnels ou loués.



INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

PROTECTION JURIDIQUE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER



FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

VOYAGE DE COMPENSATION



ASSISTANCE

Frais médicaux à l'étranger, rapatriement,
retour anticipé en cas d'attentat, de catastrophe naturelle,
de sinistre au domicile...
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne.

Garantie à la carte

FORMULE TOUT COMPRIS	FORMULE DERNIÈRE MINUTE	FORMULE COMPLÉMENTAIRE
+	+	+
+	+	+
+	+	+
+	+	+
+	+	+

VOTRE GARANTIE À LA CARTE



ANNULATION DE VOYAGE GÉRER LES IMPRÉVUS AVANT VOTRE DÉPART

→ **VOUS ANNULEZ VOTRE VOYAGE** : nous vous remboursons tous vos frais d'annulation et ce **pour quelque cause que ce soit** à condition que vous puissiez la justifier mais également en cas d'événement majeur survenu sur votre lieu de destination.

→ **VOUS RATEZ VOTRE AVION** : nous prenons en charge les frais d'achat d'un nouveau billet pour la même destination, si vous partez dans les 24 h.

Montant du voyage	Tarif TTC* / personne
jusqu'à 550 €	15 €
de 551 à 950 €	25 €
de 951 à 1 500 €	35 €
de 1 501 à 2 000 €	50 €
de 2 001 à 3 000 €	62 €
de 3 001 à 4 000 €	74 €
de 4 001 à 5 000 €	86 €
de 5 001 à 6 000 €	98 €
de 6 001 à 7 000 €	110 €
de 7 001 à 8 000 €	122 €

Au-delà nous consulter.



-50%

À PARTIR DE LA 4^e PERSONNE
(EN MULTIRISQUE OU À LA CARTE) !

VOS GARANTIES EN MULTIRISQUE

POUR UN MAXIMUM DE TRANQUILLITÉ À UN TARIF ENCORE PLUS AVANTAGEUX, OPTEZ POUR UNE FORMULE MULTIRISQUE !

	FORMULE TOUT COMPRIS	FORMULE DERNIÈRE MINUTE	FORMULE COMPLÉMENTAIRE
 ANNULATION DE VOYAGE RATAGE D'AVION	●		●
 CORRESPONDANCE MANQUÉE → VOTRE AVION EST RETARDÉ DE PLUS DE 6 H, nous vous remboursions vos frais d'hôtel et de transfert. Au-delà de 12 h, nous vous offrons des bons d'achat à valoir dans votre agence de voyage.	●	●	●
 RETOUR IMPOSSIBLE → VOUS NE POUVEZ PAS RENTRER, nous vous remboursions les frais d'hébergement, de restauration et d'effets de première nécessité en cas de retour impossible suite à un événement majeur (climatique, politique et sanitaire). Jusqu'à 5 nuits supplémentaires.	●	●	●
 BAGAGES → VOS BAGAGES, OBJETS ET EFFETS PERSONNELS SONT VOLÉS, ENDOMMAGÉS OU PERDUS, vous pouvez être indemnisé jusqu'à 3 000 €. → VOS SKIS SONT CASSÉS, nous vous remboursions les frais de location.	●	●	●



INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

→ VOUS AVEZ SUBI UN ACCIDENT CORPOREL pendant vos vacances, entraînant une invalidité permanente ou un décès, nous versons un capital allant jusqu'à 30 000 €.



PROTECTION JURIDIQUE

→ VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN ACCIDENT, D'UN VOL OU DE TOUT PRÉJUDICE AU COURS DE VOTRE VOYAGE, nous assurons votre défense ou votre recours.



RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER

→ VOUS AVEZ PROVOqué DES DOMMAGES, nous couvrons les conséquences pécuniaires consécutives à ces dommages (corporels ou matériels) causés à autrui pendant vos vacances à l'étranger.



FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

→ VOUS INTERROMPEZ VOTRE SÉJOUR, nous vous remboursions les frais non utilisés en cas de rapatriement, d'hospitalisation ou de décès d'un proche, de sinistre au domicile, de catastrophe naturelle ou d'attentat se produisant sur votre lieu de vacances.



FORMULE
TOUT COMPRIS

FORMULE
DERNIÈRE
MINUTE

FORMULE
COMPLÉMENTAIRE



 FORMULE
TOUT COMPRIS

FORMULE
DERNIÈRE
MINUTE

FORMULE
COMPLÉMENTAIRE



VOYAGE DE COMPENSATION

→ VOUS AVEZ ÉTÉ RAPATRIÉ, pour repartir à nouveau en vacances, nous vous offrons un bon à valoir égal à la valeur du voyage initial. **Montant maximum de 5 000 €.**



ASSISTANCE

→ NOUS VOUS ASSISTONS AVANT, PENDANT ET APRÈS VOS VACANCES. Nous vous rapatrions en cas de maladie ou blessure et couvrons vos frais médicaux à l'étranger **jusqu'à 300 000 €**. Nous organisons également votre retour en cas d'attentat, de catastrophe naturelle ou de sinistre à votre domicile et nous prenons également en charge les frais de recherches et de secours en mer et en montagne.



NOS TARIFS TTC^{**} / PERSONNE

Montant du voyage	FORMULE TOUT COMPRIS	FORMULE DERNIÈRE MINUTE	FORMULE COMPLÉMENTAIRE
jusqu'à 550 €	20 €	12 €	15 €
de 551 à 950 €	40 €	26 €	31 €
de 951 à 1 500 €	60 €	36 €	44 €
de 1 501 à 2 000 €	80 €	51 €	62 €
de 2 001 à 3 000 €	97 €	62 €	76 €
de 3 001 à 4 000 €	114 €	74 €	90 €
de 4 001 à 5 000 €	131 €	86 €	105 €
de 5 001 à 6 000 €	148 €	98 €	119 €
de 6 001 à 7 000 €	165 €	109 €	134 €
de 7 001 à 8 000 €	182 €	121 €	148 €

Au-delà nous consulter.

Garanties d'assurance	Montant max. TTC/personne	Garanties d'assurance	Montant max. TTC/personne
ANNULATION DE VOYAGE <ul style="list-style-type: none">• Maladie, accident ou décès• Annulation toutes causes justifiées	Selon conditions de vente dans la limite de 8 000 €/personne et 35 000 €/événement Sans franchise Franchise de 10 % avec un min. de 50 €	RESPONSABILITÉ CIVILE, VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER Plafond global de garantie <ul style="list-style-type: none">• Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis• Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis	4 000 000 €/événement 4 000 000 €/événement 75 000 €/événement
RATAGE D'AVION	Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures, à hauteur de 50 % du montant total de votre forfait initial ou à hauteur de 80 % de votre vol sec	DÉFENSE JURIDIQUE ET RECOURS	3 000 €
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS <ul style="list-style-type: none">• Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport Objets précieux : limités à 50 % du montant de la garantie <i>Franchise pour les dommages aux valises</i> <ul style="list-style-type: none">• Indemnités pour retard de livraison des bagages• Frais de reconstitution des documents d'identité• Bris de skis personnels ou loués : remboursement des frais de location	3 000 € 50 € Indemnité forfaitaire de 300 € 150 € 150 €	FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR <ul style="list-style-type: none">• Remboursement des prestations non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé• Remboursement des forfaits de remontées mécaniques et d'activité <i>Franchise</i>	Au prorata temporis avec un max. de 8 000 €/personne et 35 000 €/événement Au prorata temporis avec un max. de 300 € 1 jour
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE <ul style="list-style-type: none">• Capital Décès ou Invalidité Permanente Totale <i>Pour les enfants mineurs</i> <i>Franchise</i>	30 000 € 7 500 € 10 %	CORRESPONDANCE MANQUÉE <ul style="list-style-type: none">• Retard > 6 heures entraînant une rupture de correspondance• Retard > 12 heures entraînant une rupture de correspondance <i>Franchise</i>	Remboursement sur justificatifs des dépenses : nuit d'hôtel + petit déjeuner + transfert avec un max. de 76 € Forfait de 10 % du montant du voyage initial à valoir dans votre agence de voyage avec un max. de 250 €
		RETOUR IMPOSSIBLE Prise en charge sur justificatifs des frais d'hébergement, de repas et d'effets de première nécessité en cas de retour impossible au-delà de la date de retour initialement prévue. <i>Franchise</i> Prolongation des garanties prévues au contrat initial hors interruption de séjour et voyage de compensation	10 % max. du prix du voyage assuré par nuit supplémentaire suivant la première nuit avec un min. de 50 €/nuit (5 nuits max.) La première nuit consécutive à la date de retour
		VOYAGE DE COMPENSATION <ul style="list-style-type: none">• En cas de rapatriement	Bon à valoir égal à la valeur du voyage initial valable pendant 1 an dans la même agence de voyage avec un max. de 5 000 €



Prestations d'assistance	Montant max. TTC/personne	Prestations d'assistance	Montant max. TTC/personne
ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE <ul style="list-style-type: none"> Transport/rapatriement Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés Présence hospitalisation Accompagnement des enfants Rapatriement des animaux domestiques (étranger uniquement) Poursuite du voyage Chauffeur de remplacement Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille, du remplaçant professionnel, de la personne en charge de la garde d'un enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile 	Frais réels Billet retour + frais de taxi Billet AR et 80 €/nuit (max. 7 nuits) Billet AR ou hôtelle Frais de transport Frais de transport supplémentaires Billet ou chauffeur Billet retour + frais de taxi	ASSISTANCE VOYAGE Avant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Informations voyage Pendant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale à l'étranger Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger Assistance en cas de sinistre au domicile <ul style="list-style-type: none"> Retour anticipé Mesures conservatoires Hébergement Voyage des enfants et/ou des descendants chez un proche Garde des animaux de compagnie Retour anticipé en cas d'attentat Retour anticipé en cas de catastrophe naturelle Transmission de messages urgents Envoi de médicaments Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement Informations santé Frais de recherche et de secours <ul style="list-style-type: none"> Recherche et secours en mer, et en montagne Secours sur pistes balisées 	15 300 € 3 100 € Billet retour + frais de taxi 80 € 50 €/nuit (max. 2 nuits)/personne Billet AR ou hôtel 77 €/personne/sinistre Transport + hébergement 153 € par sinistre Billet retour + frais de taxi Billet retour + frais de taxi Frais d'envoi Avance de fonds de 500 €
FRAIS MÉDICAUX <ul style="list-style-type: none"> Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger Zone 2 : Europe et Pays méditerranéens Zone 3 : Monde entier Urgence dentaire Franchise des frais médicaux <ul style="list-style-type: none"> Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger Zone 2 : Europe et Pays méditerranéens Zone 3 : Monde entier 	150 000 € 300 000 € 160 € 30 € 150 000 € 300 000 €		7 500 € Frais réels Billet AR 10 heures Transport + hébergement 153 € Location de TV 77 € 1 600 €
ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS <ul style="list-style-type: none"> Transport de corps Frais de cercueil ou d'urne Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille, du remplaçant professionnel, de la personne en charge de la garde d'un enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile 	Frais réels 1 000 € Billet retour + frais de taxi Billet retour + frais de taxi	Après le voyage suite à rapatriement <ul style="list-style-type: none"> Voyage des enfants chez un proche ou voyage d'un proche jusqu'au domicile Aide ménagère Garde des animaux de compagnie Confort hospitalier École à domicile 	





Avec Évasio agence
de voyage, reposez-vous
sur nous et profitez

Comment souscrire ?

DIRECTEMENT AUPRÈS DE VOTRE AGENCE AGRÉÉE

Ce dépliant m'a été remis par _____

BESOIN D'INFORMATIONS ?
Contactez notre Service Relation Clients

PAR MAIL

espace.voyage@europ-assistance.fr



PAR TÉLÉPHONE

01 41 85 95 76



 **europ
assistance**
you live we care*

Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 35 402 785 €

Entreprise régie par le Code des Assurances

451 366 405 RCS Nanterre

Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers



L'Équité

Société Anonyme au capital de 18 469 320 €

Entreprise régie par le Code des Assurances - B 572 084 697 RCS Paris

Siège social : 7, boulevard Haussmann - 75442 Paris cedex 09

* Vous vivez, nous veillons